



AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE MORRENS

Dans le cadre de la régionalisation de l'épuration des eaux usées vers la nouvelle STEP de l'ASET à Echallens et conformément aux dispositions de la Loi sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP), la Municipalité soumet à l'enquête publique **du 16 août 2024 au 14 septembre 2024** :

- les travaux anticipés de raccordement de la conduite pour un tronçon du LOT 5 : CUGY - MORRENS, Secteur C (Chemin de l'Orgevaux et Chemin de la Rochette)

Elle met en consultation dans le même délai :

- le rapport technique et ses annexes

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau. Il peut également être consulté sur le site Internet de la Commune : **<http://www.greffe@morrens.ch>**

Les oppositions ou observations doivent être formulées par écrit, soit au Greffe municipal soit postées à son adresse, place du Village 1, 1054 Morrens, durant le délai d'enquête.

La Municipalité